

Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
demeurant 1 rue des Deux Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON, **Tél. : 01 47 32 03 85**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, siégeant à l'Annexe du Palais de Justice de NANTERRE, 6 rue Pablo-Neruda, salle B, au rez-de-chaussée :

L'ADJUDICATION AURA LIEU le JEUDI 09 MARS 2023 à 14 H 30

Dans un ensemble immobilier situé **à ISSY-LES-MOULINEAUX (92)**

Rue d'Erevan sans numéro, 56 à 66 rue de l'Egalité, dans le bâtiment dit « LES TERRASSES RODIN ».

Cadastré AJ numéro 348 pour une contenance de 02 hectares 12 ares 29 centiares et AJ numéro 349 pour une contenance de 02 hectares 03 ares 26 centiares, lieudit « 58 rue de l'Egalité ».

Et plus précisément **64 rue de l'Egalité**

UN APPARTEMENT

Dans le macro-lot numéro 2 : LOT N° 6784 : Au vingt-huitième étage, numéro 2806 comprenant : une entrée, un séjour, une cuisine, une salle de bain avec w.-c., un placard, une loggia. **SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **25,21 m²**. Et les 178/500.000^{èmes} de la propriété du sol. Et les 996/1.000.000^{èmes} des P.C.G.

LOT N° 6035 : Au cinquième sous-sol, **UNE CAVE** numéro 535.

Et les 5/500.000^{èmes} de la propriété du sol. Et les 28/1.000.000^{èmes} des P.C.G.

Observation étant ici faite que ces lots ont fait l'objet d'un procès-verbal de description dressé le 10 juin 2022 par Maître AYACHE, Commissaire de Justice NANTERRE (92).

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de l'immeubles LES TERRASSES RODIN, sis 64 rue de l'Egalité à ISSY-LES-MOULINEAUX (92), représenté par son syndic la société GTF IMMOBILIER, Société Anonyme au capital de 18.000.000 Euros, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 572 032 373, ayant son siège social 50 rue de Châteaudun, 75311 PARIS cedex 9, agissant poursuites et diligences de son gérant, domicilié en cette qualité audit siège, spécialement autorisé à l'effet des présentes suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des copropriétaires en date du 27 juin 2019. Ayant pour Avocat Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine.

MISE A PRIX : 50.000 Euros (Cinquante mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine.

Fait et rédigé à RUEIL-MALMAISON (92), le 18 janvier 2023. Signé : Maître Cécile TURON.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, à l'annexe du Tribunal, 6 rue Pablo Neruda, entre 9 H 30 et 11 H 30, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/00107,

- A **Maître Cécile TURON**, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, demeurant 1 rue des Deux Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON, **Tél. : 01 47 32 03 85**

- A **Maître Alain de LANGLE**, de la SCP Nicolas GUERRIER et Alain de LANGLE, Avocat - **www.gdlg-avocats.fr**

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 23 FEVRIER 2023 de 13 H 30 à 14 H 30